

GRAND PRIX FÉMININ

Chambéry-le-Vieux

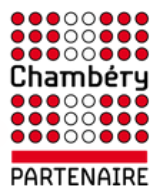
20 Avril 2025



PARTENAIRES/ SPONSORS

Grand Prix Féminin de Chambéry

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS / INSTITUTIONAL SPONSORS



PARTENAIRES MAJEURS / MAIN SPONSORS



SOMMAIRE / SUMMARY

Grand Prix Féminin de Chambéry



COMPÉTITION

Edito	pages 4 à 6
Palmarès / Permanence	page 7
Règlement	pages 8 à 10
Hébergements	page 11
Hôpitaux / Informations	page 12
Programme	page 13
Itinéraire horaire	pages 14 & 15
Parcours	pages 16 & 17
Contacts	page 18



COMPETITION

Edito	page 4 à 6
Record / Permanence	page 7
Regulation	pages 8 à 10
Accommodations	page 11
Hospitals / Information	page 12
Program	page 13
Timetable	pages 14 to 15
Race course	pages 16 to 17
Contacts	page 18



Grande région de vélo, nous accueillons chaque année des compétitions mythiques, à l'instar du Criterium du Dauphiné et du Tour de France.

Au-delà de ces événements d'envergure, la force du cyclisme dans notre région ce sont aussi des dizaines de courses emblématiques qui mettent en avant la beauté de nos paysages et font vivre notre territoire.

Le Grand Prix féminin de Chambéry en est un parfait exemple. En plus de 20 éditions, cette course cycliste sur route a accueilli des compétitrices de renom à l'instar de Victorie Guilman, Sophie Creux ou Jeannie Longo.

Pour la 4e année consécutive, il est le support de la 1ère manche de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ et réunira un plateau international de haut niveau avec beaucoup d'équipes étrangères au départ.

Elu " événement en faveur de la transition écologique " aux Trophées des Sports de la Ville de Chambéry, le Grand Prix a non seulement un impact positif sur la communauté locale, mais il contribue également aux initiatives environnementales.

Laurent Wauquiez avait un attachement fort pour le cyclisme et je m'inscris dans cette lignée. C'est un sport populaire qui permet d'allier l'exigence de la performance sportive à cette ambiance conviviale et chaleureuse qui fait la beauté du vélo.

Le Grand Prix féminin de Chambéry incarne cette dimension de la plus belle des manières et c'est une fierté pour la Région d'être à ses côtés.

Tous mes encouragements aux compétitrices et excellente course à tous !

Fabrice Pannekoucke
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



En juillet et août 2025, la Savoie accueillera des étapes décisives du Tour de France Hommes puis Femmes, mais aussi les deux « Etapes du Tour » avec des milliers de passionnés de cyclisme au rendez-vous.

Si le Département de la Savoie soutient les villes qui accueillent le Tour de France, il est surtout fier de soutenir la pratique du sport au quotidien et de très nombreux événements organisés sur nos territoires.

Aussi, je suis particulièrement honoré de vous redire le soutien du Département pour le Grand Prix Féminin de Chambéry.

Année après année cette épreuve s'affirme comme un temps fort du sport féminin, en permettant de mettre en lumière de grandes championnes, avec depuis quelques années une vraie visibilité internationale.

Au nom de l'ensemble des élus du Conseil départemental, je vous félicite pour la qualité du travail engagé et je vous souhaite un plein succès pour cette nouvelle édition.

Hervé Gaymard
Président du Conseil Départemental de la Savoie.



Au fil des années, le Grand Prix Féminin est devenu un moment phare de la vie sportive locale. Après les succès rencontrés lors des précédentes éditions du Grand Prix Féminin, la course revêt une nouvelle fois une dimension internationale et participe ainsi au rayonnement de Chambéry à travers le monde.

Je veux féliciter les organisateurs de la course et les nombreux bénévoles de Chambéry Cyclisme Organisation qui œuvrent depuis plusieurs mois, en partenariat avec la Ville pour que cette grande manifestation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Cette année encore, l'ambition environnementale de la course, qui applique les critères du challenge « Re-Cyclisme » de la fédération française, est à saluer. En 2024, la Ville de Chambéry a ainsi accordé à Chambéry Cyclisme Organisation le Trophée Sportif de la Ville de Chambéry dans la catégorie "Action en faveur de la transition écologique".

Chambéry est aujourd'hui une ville phare pour le cyclisme français. Au-delà de la pratique sportive de performance, le vélo y prend une place de plus en plus importante pour la pratique loisir, mais aussi en termes de mobilité au quotidien. Dans chacun de ces domaines, la Ville de Chambéry et l'agglomération de Grand Chambéry mènent une politique de soutien volontariste. Nous sommes donc particulièrement heureux de pouvoir accueillir de nouveau une course cycliste féminine de haut niveau, avec l'inscription de nombreuses équipes nationales et internationales, et la participation d'athlètes en provenance de nombreux pays.

2025 est résolument l'année du cyclisme féminin à Chambéry qui est fière d'accueillir pour la première fois le Tour de France Femmes les 1er et 2 août 2025. Ce même jour et dans les mêmes conditions, une épreuve cyclosportive "L'Etape du tour de France Femmes" sera organisée pour le plus grand plaisir des amateurs et amatrices de vélo qui pourront rouler sur les traces de compétitrices. Ce double événement constitue une opportunité supplémentaire pour la ville et son agglomération de faire découvrir les richesses de son territoire et de rassembler tous les amoureux du cyclisme autour d'une belle fête populaire.

A l'image des coureuses du Tour de France, les compétitrices qui participeront au Grand Prix sont autant d'exemples pour les petites Chambériennes que le sport de haut niveau n'a pas de genre. Je m'en réjouis car la promotion du sport féminin est l'une des priorités de notre politique sportive à Chambéry.

Je souhaite une excellente course à toutes les cyclistes et que cette fête du cyclisme puisse être partagée avec de nombreux Chambériens !

Thierry Repentin
Maire de Chambéry,
Président de Grand Chambéry.

Grand Prix Féminin de Chambéry



Podium 2024

1. Lore De Schepper
2. Evita Muzic
3. Erica Magnaldi



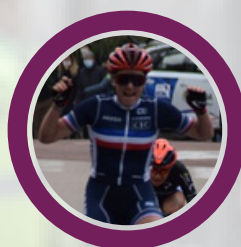
Podium 2023

1. Victorie Guilman
2. Erica Magnaldi
3. Evita Muzic



Podium 2022

1. Brodie Chapman
2. Victorie Guilman
3. Cristina Tonetti



Podium 2021

1. Gladys VERHULST
2. Giorgia Bariani
3. Debora Silvestri

PERMANENCE / ADMINISTRATION



La permanence de départ se tiendra le samedi 19 avril 2025 de 16H00 à 17H15 à la salle des fêtes, Place Paul Vachez Chambéry le Vieux (73000).

La confirmation des partantes et le retrait des dossards par les responsables d'équipe se font à la permanence jusqu'à 17h15.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, aura lieu le samedi 19 avril 2025 à 17 heures 30 salle des fêtes, Place Paul Vachez Chambéry le Vieux (73000).

La Présentation et signature des équipes : le dimanche 20 avril 2025 à partir de 12 heures Place Paul Vachez Chambéry le Vieux. Départ à 13h00 Place Paul Vachez Chambéry le Vieux (73000).



The start desk will be held on Saturday 19 April 2025 from 16:00 to 17:15 at the Salle des Fêtes, Place Paul Vachez, Chambéry le Vieux (73000). Confirmation of starters and collection of race numbers by team managers will take place at the race headquarters to 5:15 p.m.

The team manager's meeting, organised in accordance with article 1.2.087 of the UCI regulations and attended by members of the Commissaires Panel, will take place on Saturday 19 April 2025 at 5.30 p.m. in the Salle des Fêtes, Place Paul Vachez, Chambéry le Vieux (73000).

Presentation and signature of teams : Sunday 20 April 2025 from 12 noon Place Paul Vachez Chambéry le Vieux. Start at 1 p.m. Place Paul Vachez Chambéry le Vieux (73000).



ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le Grand Prix Féminin de Chambéry est organisé par Chambéry Cyclisme Organisation (211 chemin des écoreuils 73000 Chambéry), sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Il a pour but de promouvoir le cyclisme féminin sur route en France.

Il se dispute le dimanche 20 avril 2025 dans le Comité Auvergne Rhône-Alpes. Le départ et l'arrivée seront jugés Place Paul Vachez 73000 Chambéry le-Vieux.

ARTICLE 2 : TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est classée Dame Classe 1.1 WE et conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants sur le barème des points correspondant à la catégorie et à la classe de l'épreuve, dans l'ordre suivant : 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5-3 (places de 16 à 25).

Le barème des pénalités de l'UCI sera le seul applicable.

ARTICLE 3 : RADIO TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence «Course» 157.55.

ARTICLE 4 : PARTICIPATION SUR INVITATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- UCI Women's WorldTeams (min 1 max 7),
- Équipes continentales femme UCI,
- Équipes professionnelles cyclo-cross UCI,
- Équipes nationales,
- Équipes régionales et de club de DN1 uniquement.

La composition de chaque équipe devra être entre 5 et 7 coureuses et les catégories juniors sont interdites.

ARTICLE 5 : DÉPANNAGE

Le dépannage sera assuré par la société ACP avec deux voitures et une moto. L'épreuve se déroulant en priorité par équipes, le changement de roues et de matériel entre équipières est autorisé.



Article 1 : ORGANISATION

The Grand Prix Féminin de Chambéry is organised by Chambéry Cyclisme Organisation (211 chemin des écoreuils 73000 Chambéry), under the regulations of the Union Cycliste Internationale (UCI). Its aim is to promote women's road cycling in France.

It will take place on Sunday 20 April 2025 in the Auvergne Rhône-Alpes Committee. The start and finish will be judged at Place Paul Vachez 73000 Chambéry le-Vieux.

ARTICLE 2 : TYPE OF EVENT

The event is classified as Ladies Class 1.1 WE and, in accordance with UCI regulations, awards points according to the points scale corresponding to the category and class of the event in the following order : 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5-3 (places de 16 à 25).

The UCI penalty scale will be the only one applicable.

ARTICLE 3 : RADIO TOUR

Race information is broadcast on the "Race" frequency 157.55.

ARTICLE 4 : PARTICIPATION BY INVITATION

In accordance with article 2.1.005 of the UCI regulations, the event is open to the following teams:

- UCI Women's WorldTeams (min 1 max 7),
- UCI Women's Continental Teams,
- UCI professional cyclo-cross teams,
- National teams,
- DN1 regional and club teams only.

The composition of each team must be between 5 and 7 riders and junior categories are forbidden.

ARTICLE 5 : BREAKDOWN SERVICE

Breakdown assistance will be provided by the ACP society with two cars and one motorbike . As the event is primarily a team event, team members are allowed to change wheels and equipment.

Grand Prix Féminin de Chambéry



ARTICLE 6 : NOMBRE DE TOURS

Nombre de tours : 3 tours de 8.6 km et 5 tours de 17 km puis un dernier tour de 8.6 km pour une distance totale de 119.4 km.

L'ordre des voitures pour le dépannage sera établi à l'issue de la réunion des directeurs sportifs.

L'épreuve étant inscrite au calendrier International le barème des pénalités appliquées seront celles de l'UCI. Les opérations du contrôle antidopage s'effectuent, sous l'autorité de l'UCI et des Officiels désignés, dans le lieu dédié à cet effet sur le site de la Permanence.

ARTICLE 7 : DERIVATION ARRIVEE

La dérivation à l'arrivée se situe 100m avant l'arrivée à gauche, Rue du Commandant Bulle (en sens interdit).

ARTICLE 8 : RÉCOMPENSES 3640€/20

- | | |
|----------------|--------------------|
| • 1er : 560 € | 6ème : 205 € |
| • 2ème : 485 € | 7ème : 195 € |
| • 3ème : 400 € | 8ème : 175 € |
| • 4ème : 250 € | 9ème : 160 € |
| • 5ème : 220 € | 10 au 20ème : 90 € |

A noter que la cérémonie protocolaire est obligatoire.

ARTICLE 9 : ZONE DE DÉCHET ET RAVITAILLEMENT

Conformément à l'article 2.3.025 du règlement UCI, les organisateurs ont prévu une zone de déchets avant et après les zones de ravitaillement. Chaque zone sera matérialisée par des panneaux d'information.

Une dernière zone de déchets sera organisée dans les 20 derniers kilomètres et avant le final de l'épreuve. Les coureurs pourront se débarrasser de leurs déchets dans ces zones et dans des conditions conformes au respect de l'environnement.

L'organisateur s'assurera de la récupération des déchets et du nettoyage des différentes zones après le passage de la course.

Les pénalités seront appliquées selon le barème UCI.



ARTICLE 6 : NUMBER OF LAPS

Number of laps : 3 laps of 8,6 km and 5 laps of 17 km and a finish lap of 8,6 km for a total distance of 119,4 km.

The order of cars for the breakdown service will be established at the end of the team manager's meeting.

As the event is on the International calendar, the penalties applied will be those laid down by the UCI. Doping control operations will be carried out, under the authority of the UCI and the designated Officials, in the dedicated area on the Race Office site.

ARTICLE 7 : FINISH DIVERSION

The finish diversion is located 100m before the finish on the left, Rue du Commandant Bulle (one-way street).

ARTICLE 8 : AWARDS €3640/20

- | | |
|---------------|---------------------|
| • 1ST : 560 € | 6TH : 205 € |
| • 2ND : 485 € | 7TH : 195 € |
| • 3RD : 400 € | 8TH : 175 € |
| • 4TH : 250 € | 9TH : 160 € |
| • 5TH : 220 € | 10TH TO 20TH : 90 € |

Please note that the official ceremony is compulsory.

ARTICLE 9 : WASTE ZONE AND REFUELLING

In accordance with article 2.3.025 of the UCI regulations, the organisers have set up a waste zone before and after the feed zones. Each zone will be signposted.

A final waste zone will be set up in the last 20 kilometres before the finish. Riders will be able to dispose of their rubbish in these zones under environmentally-friendly conditions.

The organiser will ensure that waste is collected and that the various zones are cleaned up after the race.

Penalties will be applied in accordance with the UCI scale.

Grand Prix Féminin de Chambéry



ARTICLE 10 : SÉCURITÉ

Conformément à l'article 2.2.034 bis (N) du règlement UCI, l'organisateur doit prévoir l'organisation d'un briefing auquel doivent assister toutes les personnes qui conduiront, à l'échelon course, une voiture ou une moto, un représentant de la production télévisée, un représentant des forces de l'ordre, ainsi que le collège des commissaires.

L'organisateur s'assurera de la disponibilité d'une salle de réunion adaptée et équipée d'un écran pour la diffusion d'une présentation vidéo. Le briefing est conduit par le président du collège des commissaires sur la base du matériel de formation établi par l'UCI et adapté par le président du collège des commissaires en fonction de l'épreuve en question.

L'organisateur (représenté par le directeur de l'épreuve et/ou le responsable sécurité de l'épreuve), conjointement avec le président du collège des commissaires, apportera également les éléments techniques pertinents et spécifiques à son épreuve dans le cadre de la circulation des véhicules à l'échelon course.

L'épreuve se déroulant sur un circuit à faire 9 fois, la circulation sera fermée à l'arrivée de la voiture ouvreuse et rouverte après le passage de la voiture-balai entre chaque passage de la course.

Chaque coureur/coureuse franchissant la ligne d'arrivée avec un retard dépassant 8% du temps total du vainqueur n'est pas repris dans le résultat.

Toutes les coureuses qui seront à plus de 10 minutes du groupe de tête à chaque passage sur la ligne d'arrivée seront arrêtées par le juge d'arrivée pour des raisons de sécurité.

ARTICLE 11 : POINTS

Point GPM : 3/2/1

Point SPRINT : 3/2/1

ARTICLE 12 : ANTI DOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI est d'application.

En outre, les législations antidopage de la France sont également d'application.

Local antidopage : Salle des fêtes, Place Paul Vachez



ARTICLE 10 : SAFETY

In accordance with article 2.2.034 bis (N) of the UCI regulations, the organiser have to arrange for a briefing to be attended by all people who will be driving a car or motorbike during the race, a representative of the television production company, a representative of the police force and the commissaires panel.

The organiser must ensure that a suitable meeting room is available, equipped with a screen to show a video presentation. The briefing is conducted by the president of the commissaires' panel on the base of the training material drawn up by the UCI and adapted by the president of the commissaires' panel to suit the event in question.

The organiser (represented by the event director and/or the event safety officer), in conjunction with the president of the commissaires panel, will also provide the relevant technical information specific to his event in terms of vehicle traffic at race level.

As the event takes place on a circuit to be completed 9 times, traffic will be closed when the opening car arrives and reopened after the broom wagon (voiture-balai) has passed between each passage of the race.

Any rider crossing the finish line more than 8% behind the winner will not be included in the result.

All riders who are more than 10 minutes behind the leading group at each crossing of the finish line will be stopped by the finish judge for safety reasons.

ARTICLE 11 : POINTS

GPM Point : 3/2/1

SPRINT Point : 3/2/1

ARTICLE 12 : ANTI DOPING

The UCI anti-doping regulations apply.

In addition, the anti-doping legislation of France shall also apply.

Antidoping address : Salle des fêtes, Place Paul Vachez

PROTOCOLE

3 premières scratch

3 premières U23

1ère GPM / 1ère SPRINT

1ère team au classement général

HEBERGEMENTS / ACCOMMODATION

11

Grand Prix Féminin de Chambéry

  Logement non pris en charge par l'organisation mais prix négociés parmi les établissements partenaires

 Accommodation not paid for by the organisation but prices negotiated with partner establishments



HÔTEL BEST WESTERN ALEXANDER PARK ****

51 Rue Alexander Fleming

73000 CHAMBERY

+33 (0)4 79 68 60 06

commercial@alexanderpark.fr



IBIS CHAMBERY HOTEL ***

100, Rue Eugène Ducretet

73000 CHAMBERY

+ 33 (0)4 79 69 28 36

h0609@accor.com / www.all.accor.com



BRIT' HOTEL **

1860, Av. des Landiers

73000 CHAMBERY

04 79 84 54 44

chambery@brithotel.fr / www.brithotel-chambery.com



Hôtel Campanile ***

30 Rue François Pollet

73000 CHAMBERY

04 79 25 98 98

chambery@campanile.fr / www.campanile.com

CENTRE HOSPITALIER MÉTROPOLE SAVOIE
Hôpital place Lucien Biset
73000 Chambéry
04 79 96 50 50



MÉDIPÔLE DE SAVOIE
Hôpital avenue des Massettes
73190 Challes-les-Eaux
04 79 26 80 80



INFORMATION / ARBITRATION

Grand Prix Féminin de Chambéry

COMITÉ ORGANISATION

Président Chambéry Cyclisme Organisation
Trésorière Chambéry Cyclisme Organisation
Directeur de course
Responsable Sécurité
Responsable Bénévoles
Responsable Equipes
Responsable Communication & Protocole
Responsable Ligne d'arrivée
Responsable Véhicules organisation
Responsable Partenaires

Patrice Pion - 06.15.11.26.38
Nathalie Pion - 06.62.01.30.34
Patrice Pion - 06.15.11.26.38
Gilles Payot - 06.75.24.80.49
Eric Guicherd-Callin - 06.11.40.15.28
Damien Baucheron - 06.82.56.11.99
Julie Cretin-Maitenaz - 06.86.79.61.16
Thomas Devilliers - 06.83.00.98.88
Bruno Etourneau - 06.60.88.75.41
Nathalie Pion - 06.62.01.30.34

COMMISSAIRES & ARBITRES

Président du jury
Commissaire 1
Commissaire 2
Juge à l'arrivée
Commissaire moto 1
Commissaire moto 2
Arbitre balai
Radio tour
Régulateur

Xavier VANDERMEULEN
Cédric FONTENEAU
Wilfried RICHARD
Audrey DUMAS
Michaël BAUDO
Magali BARBE
Fabrice DERAISIN
Sven CALUS
Damien BAUCHERON

Informatique/transpondeurs

Matsport Timing

Médecin
Infirmière
Premiers secours FFSS

Florence GARY - 06.22.61.48.52
Betty DELARBRE - 06.29.52.42.08
Bruno AMBIER - 06.83.18.37.69

ADRESSE DE L'ÉPREUVE

MAIRIE DE QUARTIER DE CHAMBÉRY LE VIEUX
Place Paul Vachez - 73000 Chambéry

Grand Prix Féminin de Chambéry



Rappel du programme de la journée

Samedi 19 Avril

- Ouverture de la permanence – Retrait des dossards : **16h00 / 17h15**
- Réunion des Directeurs Sportifs : **17h30**

Dimanche 20 Avril

- Présentation des équipes et signature : 12h00
- Appel des coureurs : 12h45
- Départ de l'épreuve : 13h00
- Arrivée prévue de l'épreuve : 16h30
- Cérémonie protocolaire : 17h00



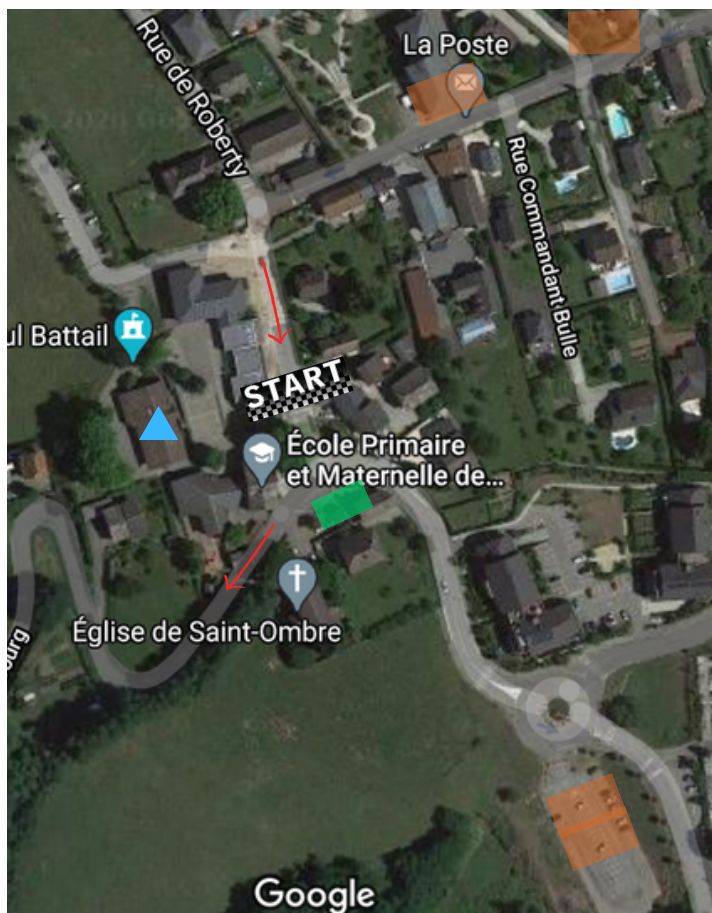
Reminder of the day's programme

Saturday 19th April

- Race Office open : **16:00 / 17:15**
- DS Meeting : **17:30**

Sunday 20th April

- Team presentation and signing-on : 12:00
- Call-up of riders : 12:45
- Race start : 13:00
- Scheduled finish of the race : 16:30
- Protocol : 17:00



START Départ / Arrivée - Start / Finish

→ Sens de la course / Race direction

Podium protocolaire / Protocol

Permanence / Race Office

Parkings

ITINERAIRE HORAIRE / ITINERARY TIMETABLE

14

Grand Prix Féminin de Chambéry

HORAIRES		ROUTE	ITINERAIRE		DISTANCE			
36	km/h		30	km/h	Ville	information	parcourue	à parcourir
13 h 00		13 h 00			Chambéry le Vieux	Départ Fictif		
Du 1er au 3ème tour (petit parcours de 8,6 km)								
13 h 00		13 h 00	0		Avenue des Landiers D10	Départ Réel 1km	0,00	119,40
13 h 00		13 h 00	D10		Landier / Rond Point		0,00	119,40
13 h 00		13 h 00			Landier / Rond Point		0,10	119,30
13 h 01		13 h 01			Landier / Rond Point / Rue Eugène Ducretet		0,40	119,00
13 h 01		13 h 01			intersection Avenue des Landier / rue de Roberty		0,40	119,00
13 h 01		13 h 01			Landier / Rond Point / Rue du Nant Bruyant		0,40	119,00
13 h 01		13 h 01			intersection Avenue des Landier / Allée des Blachères		0,50	6,50
13 h 02		13 h 02			intersection Avenue des Landier / Rue du Pré Pagnon		0,70	118,70
13 h 02		13 h 02			intersection Avenue des Landier / Rue du Pré Pagnon		0,80	118,60
13 h 02		13 h 02			intersection Avenue des Landier / Rue du Pré Pagnon		0,90	118,50
13 h 03		13 h 04			Landier / Rue du Pré Pagnon/Rue Belle Eau		2,10	117,30
13 h 04		13 h 05			Rue Belle Eau / Av de Villarcher		2,90	116,50
13 h 05		13 h 06			Rond Point Av de Villarcher / Rue des Marais		3,40	116,00
13 h 06		13 h 07			intersection Rue des Marais / Rue Pré Gaut		3,80	115,60
13 h 06		13 h 07			intersection Rue Pré Gaut / Rue Pré Meurt		4,00	115,40
13 h 07		13 h 08			intersection Rue Pré Gaut / Chemin du Gras		4,30	115,10
13 h 07		13 h 08			Voglans		4,30	115,10
13 h 07		13 h 08			intersection Chemin du Gras D10 / Rue des Bouvard Dessous		4,50	114,90
13 h 07		13 h 08			intersection D10 / rue du bouvard dessus		4,90	114,50
13 h 08		13 h 09			intersection rue Bouvard dessus / Montée du four		5,30	114,10
13 h 09		13 h 100			intersection Montée du four / D10 (route de voglans)		5,40	114,00
13 h 10		13 h 11			intersection Rue de Voglans D10 / chemin des Vernatiaux		5,60	113,80
13 h 12		13 h 13			intersection rue de Voglans D10 /chemin autoroute		6,70	112,70
13 h 13		13 h 14			intersection Rue de Voglans D10 / Rue du bois de Candie		6,80	112,60
13 h 13		13 h 14			intersection Rue de Voglans D10 / Rue des Epinettes		6,90	112,50
13 h 13		13 h 14			intersection Rue de Voglans		7,50	111,90
13 h 13		13 h 14			intersection Rue de Voglans D10 / Rue de Roberty		8,00	111,40
13 h 13		13 h 15			intersection Rue de Roberty / Rue du bois de Candie		8,50	110,90
13 h 13		13 h 16			intersection Rue de Roberty / Rue du Commandant Bulle		8,55	110,85
13 h 15		13 h 17			Ligne d'arrivée 1 tour	SPRINT	8,60	110,80
13 h 30		13 h 35			Ligne d'arrivée 2ème tour	SPRINT	17,20	102,20
13 h 45		13 h 51			Ligne d'arrivée 3ème tour	SPRINT	25,80	93,60
Du 4ème au 8ème tour (Grand Parcours de 17 km)								
13 h 45		13 h 51			Landier / Rond Point		25,80	93,60
13 h 45		13 h 51			Landier / Rond Point		25,90	93,50
13 h 46		13 h 52			Landier / Rond Point / Rue Eugène Ducretet		26,20	93,20
13 h 46		13 h 52			intersection Avenue des Landier / rue de Roberty		26,20	93,20
13 h 46		13 h 52			Landier / Rond Point / Rue du Nant Bruyant		26,20	93,20
13 h 46		13 h 52			intersection Avenue des Landier / Allée des Blachères		26,30	93,10
13 h 47		13 h 53			intersection Avenue des Landier / Rue du Pré Pagnon		26,50	92,90
13 h 47		13 h 53			intersection Avenue des Landier / Rue du Pré Pagnon		26,60	92,80
13 h 48		13 h 54			intersection Avenue des Landier / Rue du Pré Pagnon		26,70	92,70
13 h 49		13 h 55			Landier / Rue du Pré Pagnon/Rue Belle Eau		27,90	91,50
13 h 49		13 h 55			Rue Belle Eau / Av de Villarcher		28,70	90,70
13 h 50		13 h 56			Rond Point Av de Villarcher / Rue des Marais		29,20	90,20
13 h 51		13 h 57			intersection Rue des Marais / Rue Pré Gaut		29,60	89,80
13 h 51		13 h 57			intersection Rue Pré Gaut / Rue Pré Meurt		29,80	89,60
13 h 52		13 h 58			intersection Rue Pré Gaut / Chemin du Gras		30,10	89,30
13 h 52		13 h 58			Voglans		30,10	89,30
13 h 53		13 h 59			intersection Chemin du Gras D10 / Rue des Bouvard Dessous		30,30	89,10
13 h 53		13 h 59			intersection D10 / rue du bouvard dessus		30,70	88,70
13 h 54		14 h 00			intersection rue Bouvard dessus / Montée du four		31,10	88,30
13 h 54		14 h 00			intersection Montée du four / D10 (route de voglans)		31,20	88,20
13 h 55		14 h 01			intersection Rue de Voglans D10 / chemin des Vernatiaux		31,40	88,00
13 h 57		14 h 03			intersection rue de Voolans D10 /chemin autoroute		32,50	86,90

ITINERAIRE HORAIRE / ITINERARY TIMETABLE

15

Grand Prix Féminin de Chambéry

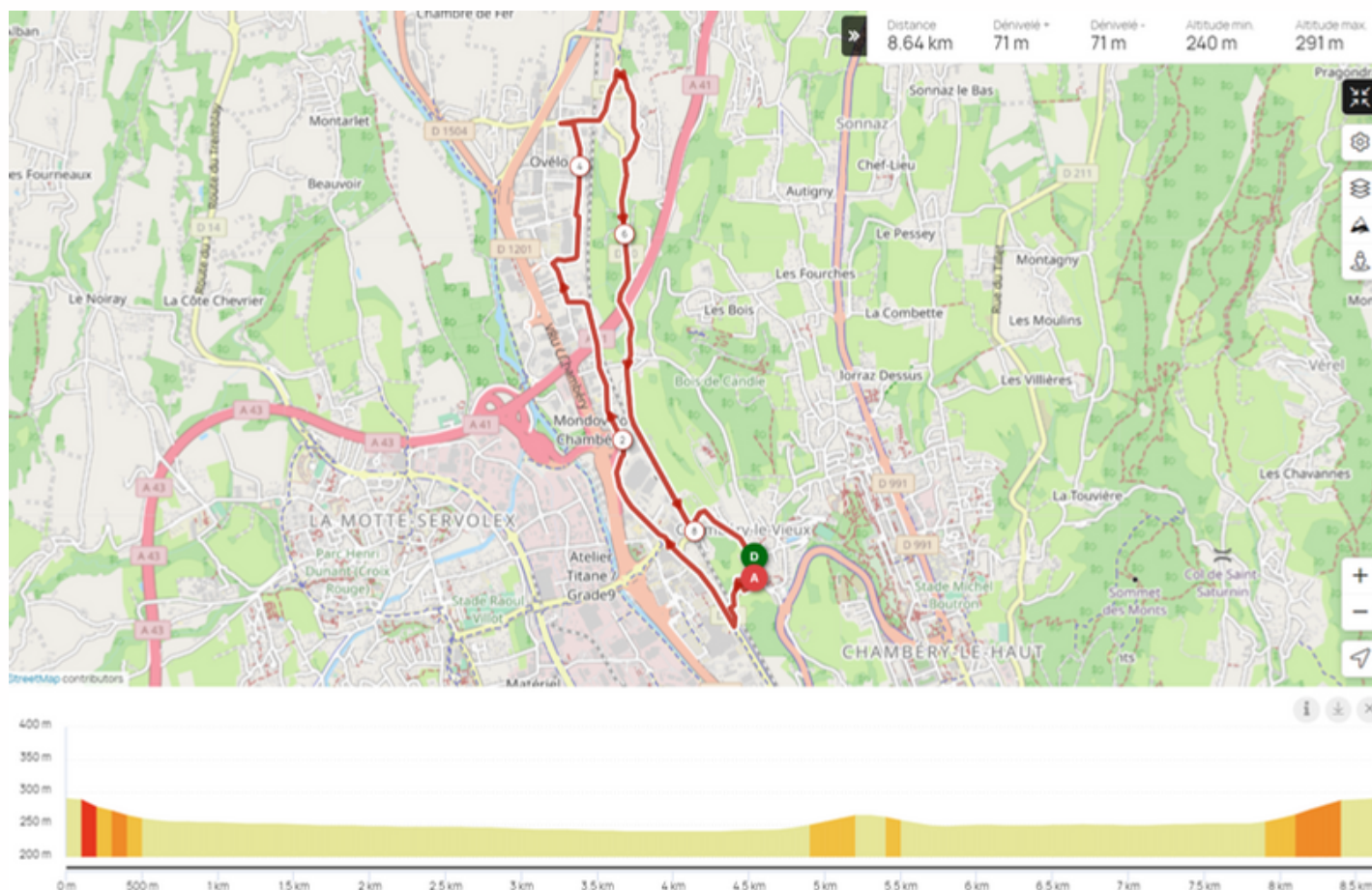
14 h 02	14 h 08	chemin autoroute / chemin de Sonnaz		34,30	85,10
14 h 03	14 h 10	intersection chemin de sonnaz /allée de la coline des chênes		34,60	84,80
14 h 03	14 h 10	intersection chemin de sonnaz /allée des 8 clochés		34,70	84,70
14 h 03	14 h 10	intersection Chemin de Sonnaz / chemin de Champ Long		34,80	84,60
14 h 04	14 h 11	Intersection chemin de sonnaz / allée des grandes côtes		34,80	84,60
14 h 04	14 h 11	Col des Anes	GPM	34,80	84,60
14 h 05	14 h 12	Chemin de Champ Long		35,10	84,30
14 h 05	14 h 12	Sonnaz			
14 h 06	14 h 13	intersection Chemin de Champ Long /Chemin des Fogères		35,30	84,10
14 h 06	14 h 13	intersection Rte de Ragès / D991 / Rte de l'Essert		36,10	83,30
14 h 07	14 h 14	intersection route de l'essert - route du crêt		36,70	82,70
14 h 07	14 h 14	intersection route du crêt - route du château		37,00	82,40
14 h 07	14 h 14	intersection chemin du château/ route de la Grande Côte		37,10	82,30
14 h 07	14 h 14	intersection Rte de la Grande Côte / route de la Fruitière		37,70	81,70
14 h 09	14 h 16	Parking Maison Brulée GPM	GPM	38,70	80,70
14 h 09	14 h 16	intersection Rte de la Fruitière / rond point Maison Brulée		38,80	80,60
14 h 09	14 h 16	intersection D991 / Ch des Fourches		38,80	80,60
14 h 10	14 h 17	intersection Chemin des Fourches / Chemin des Sablières		39,20	80,20
14 h 10	14 h 17	intersection Chemin des Sablières / Rue des Bois		39,50	79,90
14 h 10	14 h 17	Chambéry		39,60	79,80
14 h 12	14 h 19	Rue du Carré		41,90	77,50
14 h 12	14 h 20	Intersection Rue du Carré / Rue du bois de Candie		42,10	77,30
14 h 12	14 h 20	Intersection Rue du bois de Candie / Rue de Voglans		42,10	77,30
14 h 12	14 h 20	intersection Rue de Voglans D10 / Rue de Roberty		42,30	77,10
14 h 13	14 h 21	intersection Rue de Roberty / Rue du bois de Candie		42,60	76,80
14 h 14	14 h 23	intersection Rue de Roberty / Rue du Commandant Bulle		42,80	76,60
14 h 14	14 h 23	Sprint 4ème tour	SPRINT	42,80	76,60
	14 h 24	Mise hors délais			
14 h 33	14 h 43	GPM Col des Anes	GPM	51,80	67,60
14 h 38	14 h 48	GPM Maison Brulée	GPM	55,70	63,70
14 h 43	14 h 55	Sprint 5ème tour	SPRINT	59,80	59,60
	14 h 53	Mise hors délais			
15 h 01	15 h 12	GPM Col des Anes	GPM	68,80	50,60
15 h 06	15 h 17	GPM Maison Brulée	GPM	72,70	46,70
15 h 11	15 h 24	Sprint 6ème tour	SPRINT	76,80	42,60
	15 h 21	Mise hors délais			
15 h 29	15 h 40	GPM Col des Anes	GPM	85,80	33,60
15 h 34	15 h 45	GPM Maison Brulée	GPM	89,70	29,70
15 h 39	15 h 52	Sprint 7ème tour	SPRINT	93,80	25,60
	15 h 49	Mise hors délais			
15 h 48	16 h 00	GPM Col des Anes	GPM	102,80	16,60
15 h 53	16 h 05	GPM Maison Brulée	GPM	106,70	12,70
15 h 57	16 h 12	Sprint 8ème tour	SPRINT	110,80	8,60
	16 h 07	Mise hors délais			
9ème et dernier tour (petit parcours de 8,6 km)					
15 h 57	16 h 07	D10 Landier / Rond Point		110,80	8,60
15 h 57	16 h 07	Landier / Rond Point		110,90	8,50
15 h 57	16 h 07	Landier / Rond Point / Rue Eugène Ducrètet		111,20	8,20
15 h 58	16 h 08	intersection Avenue des Landier / rue de Roberty		111,20	8,20
15 h 58	16 h 08	Landier / Rond Point / Rue du Nant Bruyant		111,20	8,20
15 h 58	16 h 08	intersection Avenue des Landier / Allée des Blachères		111,30	8,10
15 h 58	16 h 08	intersection Avenue des Landier / Rue du Pré Pagnon		111,50	7,90
15 h 59	16 h 08	intersection Avenue des Landier / Rue du Pré Pagnon		111,60	7,80
15 h 59	16 h 08	intersection Avenue des Landier / Rue du Pré Pagnon		111,70	7,70
15 h 59	16 h 08	Landier / Rue du Pré Pagnon/Rue Belle Eau		112,90	6,50
16 h 00	16 h 09	Rue Belle Eau / Av de Villarcher		113,70	5,60
16 h 01	16 h 10	Rond Point Av de Villarcher / Rue des Marais		114,20	5,20
16 h 02	16 h 11	intersection Rue des Marais / Rue Pré Gaut		114,60	4,40
16 h 03	16 h 12	intersection Rue Pré Gaut / Rue Pré Meurt		114,80	4,60
16 h 03	16 h 12	intersection Rue Pré Gaut / Chemin du Gras		115,10	4,30
16 h 04	16 h 13	Voglans		115,10	3,60
16 h 04	16 h 13	intersection Chemin du Gras D10 / Rue des Bouvard Dessous		115,30	4,10
16 h 04	16 h 13	intersection D10 / rue du bouvard dessus		115,70	3,70
16 h 05	16 h 14	intersection rue Bouvard dessus / Montée du four		116,10	3,30
16 h 06	16 h 15	intersection Montée du four / D10 (route de voglans)		116,20	3,20
16 h 07	16 h 16	intersection Rue de Voglans D10 / chemin des Vernataux		116,40	3,00
16 h 08	16 h 17	intersection rue de Voglans D10 /chemin autoroute		117,50	1,90
16 h 10	16 h 19	intersection Rue de Voglans D10 / Rue du bois de Candie		117,70	1,70
16 h 11	16 h 20	intersection Rue de Voglans D10 / Rue des Epinettes		117,80	1,60
16 h 11	16 h 20	intersection Rue de Voglans		118,30	1,10
16 h 11	16 h 20	intersection Rue de Voglans D10 / Rue de Roberty		118,80	0,60
16 h 11	16 h 20	intersection Rue de Roberty / Rue du bois de Candie		119,30	0,10
16 h 12	16 h 21	intersection Rue de Roberty / Rue du Commandant Bulle		119,35	0,05
16 h 12	16 h 22	Ligne d'arrivée dernier tour	ARRIVEE	119,40	0,00

PROFIL DU PARCOURS / RACE PROFILE

16

Grand Prix Féminin de Chambéry

PREMIÈRE BOUCLE / FIRST LOOP + FINAL LAP



3 + 1 tour sur 1 boucle traversant les communes de :

- Chambéry le Vieux
- Voglans

**Boucle de 8.6 km à faire 3 fois + 1 tour final
(71m D+ par tour)**

- Montée des Bouvards (0,43km - 4,3% moy - 12% max)
- Côte Roberty (0,45km - 8% moy - 14% max)



3 + 1 laps on 1 loop through the cities of :

- Chambéry le Vieux
- Voglans

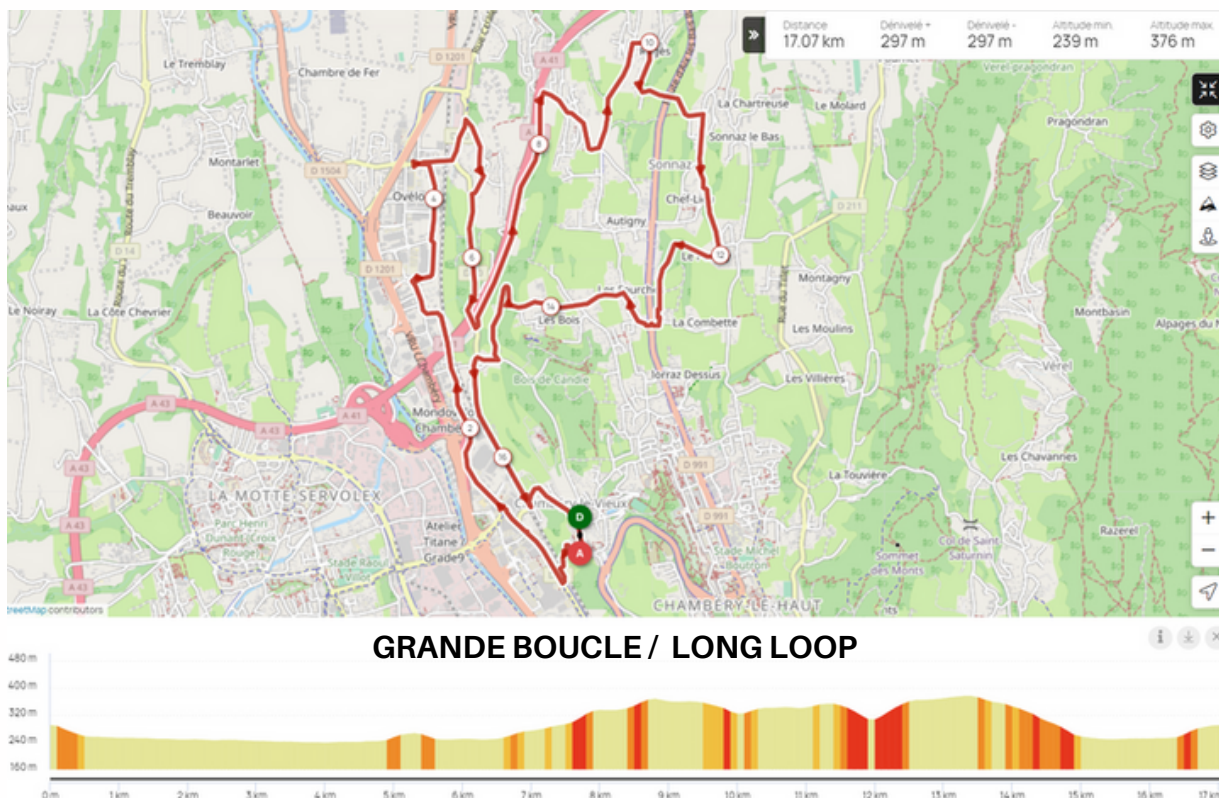
**8.6 km loop to be completed 3 times + 1 final lap
(71m D+/ lap)**

- Montée des Bouvards (0,43km - 4,3% average - 12% maximum)
- Côte Roberty (0.45km - 8% average - 14% maximum)

PROFIL DU PARCOURS / RACE PROFILE

17

Grand Prix Féminin de Chambéry



5 tours sur 1 boucle traversant les communes de :

- Chambéry le Vieux
- Voglans
- Sonnaz

Boucle de 17 km à faire 5 fois (297m D+/tour)

- GPM1 Col des Anes (2,2km - 5% moy - max 10%)
- GPM2 Parking de Maison Brûlée
- Côte Roberty (0,45km - 8% moy - max 14%)



3 tours de 8,6 km + 5 tours de 17 km + 1 tour de 8,6 km soit un total de 119,4 km



5 laps on 1 loop through the cities of :

- Chambéry le Vieux
- Voglans
- Sonnaz

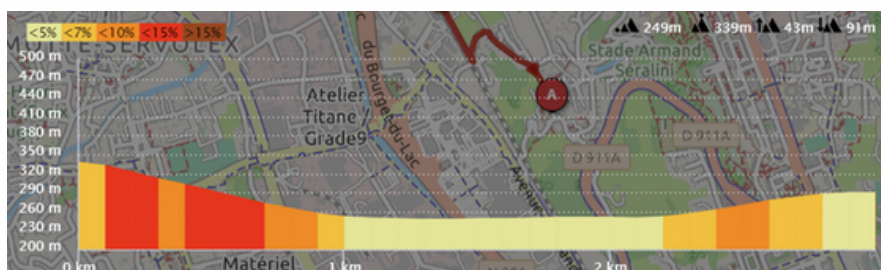
17 km loop to be completed 5 times (297m D+/lap)

- GPM1 Col des Anes (2.2km - average 5% - max 10%)
- GPM2 Parking of Maison Brûlée
- Côte Roberty (0.45km - average 8% - max 14%)



3 laps of 8,6 km + 5 laps of 17 km + 1 lap of 8,6 km for a total of 119,4 km

PROFIL DES 3 DERNIERS KM / PROFIL OF THE LAST 3KM



Grand Prix Féminin de Chambéry

ORGANISATION

Localisation :

Chambéry Cyclisme Organisation
211 Chemin des Écureuils
73000 Chambéry

Tél. +33 (0)6 15 11 26 38

E-mail organisation : organisation@chambercyclisme.com

E-mail Patrice Pion : patrice@ppion-consulting.com

E-mail Damien Baucheron : damien.baucheron@gmail.com

